

des solutions aux problèmes qui sont soulevés! L'ère des mots est révolue; il faut maintenant passer aux réalités.

Le premier ministre nous a parlé de certaines revendications des Canadiens relativement à un drapeau national et un hymne national. Cet après-midi, un député ministériel a proposé un bill visant l'adoption d'un hymne national. A ce moment-là, nous étions prêts à donner tout le crédit au gouvernement et à laisser passer ce bill. Cela aurait pris cinq minutes.

Le secrétaire d'État (M. Pickersgill) nous demandait de voter un douzième du budget des dépenses, soit plusieurs centaines de millions de dollars, en quelques minutes. On aurait pu tout aussi bien accepter l'idée d'étudier le bill visant l'adoption d'un hymne national cet après-midi, et ce plus particulièrement parce qu'il était proposé par un député ministériel. Personne ne s'y opposait. Mais non, on a prétendu qu'il n'y avait pas unanimité. Mais le premier ministre sait fort bien que c'est son parti qui en aurait eu le crédit politique. Et là encore, des mots; jamais d'action.

Monsieur le président, lorsque nous en serons arrivés à l'heure réservée aux affaires inscrites aux noms des députés, nous allons demander que ce bill ait préséance sur tous les autres. Et le premier ministre devrait favoriser l'adoption de ce bill, d'autant plus qu'il est proposé par un de ses sympathisants. Et à ce moment-là, nous aurions enfin des gestes concrets.

Mais pourquoi toujours attendre qu'il soit trop tard? Le premier ministre actuel devrait se rappeler que pendant longtemps, la province de Québec a réclamé des chèques bilingues. On en a retardé l'émission pendant une douzaine d'années, et tout à coup, à la veille des élections générales, l'ancien premier ministre, le chef actuel de l'opposition (M. Diefenbaker) s'est décidé. Mais cela faisait tellement longtemps qu'on le réclamait que la réaction de la province de Québec a été «Trop peu, trop tard».

Le premier ministre va-t-il toujours retarder les solutions au point de se faire dire: «Trop peu, trop tard»?

Il est temps de passer à l'action, il est temps d'agir.

La province de Québec veut bien rester dans la Confédération, elle veut bien vivre en harmonie avec les autres provinces et avec l'autre grande race qui vit dans notre pays, mais elle veut surtout être capable de se développer par elle-même. C'est aussi simple que cela. Lorsqu'on lui permettra de se développer par elle-même, d'avoir ses propres sources de revenu, de dépenser son argent comme elle l'entend, à ce moment-là, monsieur l'Orateur, on verra que les deux cultures peuvent vivre en harmonie.

On l'oublie trop souvent, du côté du cabinet, et je crois que la faute en incombe au président du Conseil privé (M. Lamontagne) qui, dans un mémoire ultra-secret qu'il remettait aux autres membres du cabinet, disait:

Le peuple canadien-français n'a pas la fierté des grandes actions.

Le président du Conseil privé a remis un mémoire de 200 pages aux autres membres du cabinet, dans lequel il mentionnait également:

Le peuple de la province de Québec ne songe pas aux grands idéaux.

Dernièrement, il disait encore:

La province de Québec perdra à devenir séparatiste.

Comme si c'était là la fin du monde!

Tout cela implique que, dans la province de Québec, nous ne pourrions pas nous administrer nous-mêmes ni nous construire nous-mêmes. Mais si on nous laissait nos sources de revenu et notre système de taxation directe, si on nous permettait de recueillir et de dépenser nous-mêmes, au lieu de toujours voir le gouvernement fédéral s'ingérer dans nos affaires, nous pourrions y arriver. Alors, si la province de Québec avait quelqu'un à blâmer, ce ne serait pas le gouvernement fédéral, mais elle-même.

A ce moment-là, l'harmonie sera possible entre les deux grandes races qui vivent dans notre pays, mais pas autrement.

L'ultimatum qui a été donné, il y a un an, a permis à tout le monde de temporiser un peu et d'attendre pour voir ce qui en résulterait.

Lorsque la province de Québec ne fait que demander «à quatre pattes», comme cela s'est toujours produit dans le passé, elle n'obtient rien. Nous avons été heureux de voir enfin un homme qui exigeait, qui réclamait et qui ne demandait pas simplement: «Voudriez-vous... s'il vous plaît... par hasard, si c'était un effet de votre bonté...» Il s'agissait d'une exigence.

Le cabinet actuel ne doit pas s'aveugler sur les conséquences de cet ultimatum, car moi le premier, monsieur l'Orateur, je dis aux membres du cabinet et au premier ministre que, si on ne veut pas s'orienter dans un autre sens et permettre à la province de Québec de se développer par elle-même, je n'hésiterai pas à «mettre à terre» la Confédération.

On peut rire du côté du cabinet actuel! Si l'on rit, c'est qu'on cherche à s'aveugler, à fermer les yeux en face d'une échéance qui approche, car la province de Québec n'acceptera pas éternellement le système qui lui est imposé ni la situation dans laquelle elle se trouve présentement. Lorsqu'elle veut s'expliquer avec le gouvernement fédéral, que se